

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 05 Février 2026



16 Place du Foirail
34220 Saint-Pons de Thomières
Département de l'Hérault
Sous-Préfecture de Béziers

Conseillers en exercice :	50
Conseillers présents :	30
Pouvoirs :	4
Voix délibératives :	34

L'an deux mille vingt-six, le 05 février, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 28 Janvier 2026, s'est réuni, à 18h00, sous la présidence de Monsieur Patrick CABROL, au Foyer de la Maison des Loisirs à Saint Pons de Thomières

Étaient présents : Jean ARCAS ; André ARROUCHE, Jean Pierre BARTHES (représenté par son suppléant Eric FABRE) ; Anne CABRIE ; Josian CABROL ; Patrick CABROL ; Michel CARQUET ; Roland COUTOU ; Arielle ESCURET ; Max FABRE ; Béatrice FALCOU ; Bernard FONTES ; Bruno GIRONA ; Laurie GOMEZ ; Magali GUIRAUD ; Christian LIGNON ; Franck LIGNON ; Catherine LISTER ; Luc LOUIS ; Benoît MARSAUX ; Marie MAYNADIER ; Sylvie MIQUEL ; Vincent NAUDIN ; Françoise PEREZ ; Pascale PEYTAVI ; Franck POUJOL RICARD ; Thérèse SALAVIN ; Jean-Marc SALEINE ; Alain TAILHAN ; Dominique VIDAL

Ayant donné pouvoir : Jean-Yves DUFAUD à Luc LOUIS ; Marie-Josée FOUQUET à Marie MAYNADIER ; Delphine GAZEL à André ARROUCHE ; Jean-Jacques MAILHAC à Catherine LISTER

Étaient absents : Robert AZAÏS ; Olivier AZEMA ; Ghislaine COUSTAL ; Alexandre DYE ; Fraie-Françoise FRANC ROUANET ; Luc GUIRAUD ; Michel LIGNON ; Alain MOULY ; Bruno ORTIZ ; Pierre André PEDESSEAU ; Bruno PLA ; Jacques PLANES ; Thierry SALLES BLAYAC ; Catherine SONZOGNI ; Jacques SOULIGNAC ; Didier VORDY

A été élu secrétaire de séance : Sylvie MIQUEL

Délibération n° : 2026.02.05/008

Objet : Règlements de fonctionnement des crèches « La Carousette », « Les Coccinelles » et « Les Lutins » - Abroge et Remplace la délibération N° 2024.04.04/064

VU l'article R2324-30 du code de la santé publique portant élaboration du règlement de fonctionnement des services d'accueil des jeunes enfants précisant les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'établissement ;

VU les articles L.214-1 à L214-7 du code de l'action sociale et des familles relatifs aux services aux familles ;

VU le décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux EAJE ;

VU les statuts de la Communauté de Communes du Minervoïs au Caroux et notamment ses compétences en matière de Service Public de la Petite Enfance ;

VU la délibération n° 2024.04.04/064 relative aux règlements de fonctionnement des crèches du territoire ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de mettre à jour ces règlements de fonctionnement ;

Le Conseil Communautaire, après avoir ouï et délibéré, à l'**UNANIMITÉ (34 POUR)**

- **Adopte** les termes des règlements de fonctionnement ci-joint annexés des EAJE suivants :
 - La Carousette à Mons la Trivalle
 - Les Coccinelles à Olonzac
 - Les Lutins à Saint-Pons de Thomières
- **Autorise** Monsieur le Président à signer lesdits règlements ;
- **Mandate** Monsieur le Président pour régler toutes les démarches administratives financières et réglementaires liées à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures

Le Secrétaire de séance
Mme Sylvie MIQUEL



Le Président
M Patrick CABROL